

L'avenir de la collecte

Santé & Sécurité au travail

Informatique embarquée

Matériels innovants

Dominique Burgess

Contexte général

- **Obligation de résultat pour les responsables d'exploitation, + l'aspect moral.**
- **Au delà des accidents, l'ergonomie revisitée par les partenaires sociaux.**
- **Législation plus stricte pour les VCD / BOM : Directive Machines et Normes CE**
- **Document Fnade d'aide au diagnostic « réception BOM neuves » : l'utilisateur doit vérifier les conformités essentielles.**

Nouvelle R437 CNAM publiée en Juin 2008 (Révision de la R388 de 1998) :

- **Le seul texte spécifique à l'activité de collecte des DMA.**
- **Rassemble l'état de l'art des bonnes pratiques du métier sans obligation formelle.**
- **Mais la responsabilité pénale est engagée en cas d'A.T. par défaut de prévention.**
- **Confirme la législation sur le matériel : Normes EN 1501 et Marquage CE**

Sélection de points marquants de la nouvelle R437 :

- Responsabilité des donneurs d'ordres plus précisément mise en avant :
- Etude des risques et prévention cadrée par un nouveau volet spécifique du CCTP
- Structuration de la communication pendant le contrat :
Système d'échanges semestriels prestataire / donneur d'ordres avec les partenaires sociaux
- Vêtements haute visibilité en classe II minimum.

Rappels et approfondissements :

- Interdiction de la collecte bilatérale et des marches arrière.
- Poursuivre la mécanisation de la collecte (vracs, caissettes,...)
- Dispositions de formation en cas nouveaux agents en particulier les intérimaires
Cette R 437 pousse à une application sur le terrain des principes de prévention, avec un travail en commun du donneur d'ordres et du prestataire de collecte.

Gestion des tournées

- Réduction des consommations de carburant (NB : Réduction CO2 cf. Grenelle = -2 à -3% / an !)

Apport essentiel de la géo-localisation 'enrichie' :

- Optimisation des circuits journaliers dans le cadre récent des intercommunalités
- Maîtrise continue de l'efficacité dans le cadre de tonnages évolutifs par flux

VCD – Véhicules de Collecte des Déchets

- Systèmes intégrés de gestion de données de collecte, notamment les bacs et évènements divers
- Coordination électrique et électronique des matériels (LC, compaction, châssis)
- Gestion fine de la puissance appelée (hydraulique, LC électrique) pour réduire le régime moteur.
- Pesage global simplifié pour données par secteur et par flux. Gestion de surcharge pour la sécurité (& nouveaux radars à pesage par essieu des PL)

Une expérience large et depuis longtemps des diverses énergies alternatives :

- **GNV : Moins de nuisances, mais contraintes techniques et d'investissement**
- **Electrique : Limité à certains secteurs, difficultés d'exploitation : autonomie, performances,....**
- **Biodiesel : Efficace mais à suivre les accords constructeurs, et impact sociétal sur les prix agro-alimentaires.**
- **Hybride : Nouveau prototype Renault Trucks en collecte réelle au Grand Lyon fin 2008.**

Technologies diverses :

- **Châssis et équipements à récupération d'énergie au freinage (électrique, hydraulique, pneumatique)**
- **Régulateurs d'accélération et d'allure pour une conduite obligatoirement 'économique'.**
- **VCD à chargement mono-opérateur (latéral manuel ou robotisé, ou combinés) :**
- **Caissons déposables / transférables par rail ou réseau fluvial**